

Modifié le 11/10/24

Dès 2012, la Communauté d'agglomération Rouen – Seine – Austreberthe, aujourd'hui Métropole, a fait le choix de s'associer à la Communauté d'Agglomération Seine – Eure, à travers la création d'un Pôle Métropolitain.

Limitrophe de la Métropole, dans le département voisin de l'Eure, l'Agglo Seine-Eure fédère le territoire de Louviers et de la ville nouvelle de Val-de-Reuil et associe un cadre de vie naturel (la forêt de Bord, la Seine, l'Eure) à des potentialités économiques de pointe (pharmacie, biotechnologies, cosmétique ...). L'Agglo Seine-Eure s'est récemment élargie en fusionnant avec la Communauté de communes voisine Eure-Madrie-Seine.

Créé parmi les premiers, le Pôle Métropolitain Rouen-Seine-Eure n'est pas une structure de plus et ne dispose d'ailleurs d'aucune ingénierie propre. Sa vocation est simple : favoriser par le dialogue les synergies et les projets communs, permettre la mutualisation des réflexions et des perspectives sur des sujets choisis d'un commun accord. Il est présent dans trois domaines majeurs (économie, tourisme, mobilités) qui ont fait l'objet de déclarations d'intérêt métropolitain votées par les deux intercommunalités.

Réalisations

Le Pôle Métropolitain apporte son soutien aux pôles de compétitivité Nov@log, Mov'eo, Cosmetic Valley et au cluster Pôlepharma, qu'il élargit en 2020 au pôle de compétitivité TES et au cluster LSN, associés par ailleurs à la démarche « Territoire d'Innovation – Mobilité Intelligente pour tous » dont la Métropole Rouen Normandie est lauréate (et partage un des axes avec l'Agglomération Seine Eure).

Il travaille, en partenariat avec les deux offices de tourisme, à la valorisation du tourisme de nature, à travers l'itinérance douce (Itinéraire de randonnée « Gare à Gare »/ Seine à Vélo ...), des actions de promotion des richesses patrimoniales et paysagères du territoire et la participation commune à des salons.

Il s'engage enfin, en cohérence avec le Projet Alimentaire de Territoire de la Métropole, dans une démarche d'émergence d'une filière de légume en plein champ à l'échelle du territoire, en intégrant la ressource importante que représente le Pôle régional d'agriculture biologique des Hauts-Prés à Val-de-Reuil.

Table des matières